



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Service pénitentiaire: bilan des réformes et perspectives 2011-2012

Le chef du DINT et le chef a.i. du Service pénitentiaire (SPEN) ont présenté l'avancement des réformes entreprises dans ce service depuis la présentation du rapport de l'ancien juge fédéral Rouiller. Sur 31 recommandations, 25 sont satisfaites ou en passe de l'être. La division d'attente des EPO sera reconstruite et aménagée cet été. Une nouvelle aile destinée à accueillir les cas psychiatriques sera construite dès 2014. Enfin, le poste de chef du SPEN sera mis au concours.

Le Conseiller d'Etat Philippe Leuba et le chef a.i. du Service pénitentiaire (SPEN), Denis Froidevaux, ont présenté un bilan des importants chantiers des réformes entreprises au Service pénitentiaire vaudois depuis juillet 2010 et centrés autour de quatre axes majeurs: la gestion courante du service; le rétablissement de la stabilité et surtout la garantie de la mise en oeuvre des réformes (notamment celles suggérées dans le rapport Rouiller); enfin, la définition des axes stratégiques et d'un plan d'action jusqu'à fin 2012.

Concernant le rapport Rouiller, sur les 31 recommandations proposées, 25 sont satisfaites ou en passe de l'être, cinq relèvent d'autres départements que le DINT et une n'a pas été traitée. Au sujet de la problématique de l'internement, Denis Froidevaux a dévoilé que la division d'attente (DA) des Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO) serait reconstruite et aménagée cet été. De plus, la prise en charge de cette catégorie de détenus sera elle aussi revue et modifiée en profondeur. Un nouveau bâtiment sera construit dès l'horizon 2014 aux EPO afin de pouvoir accueillir les cas psychiatriques.

La formation et l'information du personnel ont été considérablement renforcées, selon un concept clair: un chef - un secteur - une mission. But: rendre l'action des agents de détention «libre» de trop lourdes chaînes hiérarchiques. Par ailleurs, les EPO se sont dotés désormais de leur propre groupe spécial d'intervention. Des réformes sont par ailleurs en cours à l'Office d'exécution des peines, aux ressources humaines (recrutement, sélection), et à la formation. Les associations de personnel sont désormais mieux intégrées à tous les niveaux d'échanges. Quelques buts planifiés pour l'avenir : développer les valeurs internes, définir la politique pénitentiaire à l'horizon fin 2012, développer et mettre en place une politique des risques et du management de crise et enfin rédiger une charte éthique et déontologique.

Philippe Leuba a relevé la qualité du travail entrepris par Denis Froidevaux. Les premiers buts fixés à ce dernier étant désormais atteints, la mise au concours du poste de chef de service peut être lancée dans un climat constructif.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28/03/2011

**Renseignements complémentaires : DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 41 51
Denis Froidevaux, chef a.i. du SPEN, 021 316 48 20**

Fichiers à télécharger :

[Dossier_de_presse_reforme_SPEN_03-2011](#)